REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE

Commission permanente du 14 avril 2025

Délibération n° CP-2025-4081

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Attributions de subventions de fonctionnement aux associations Maison des Européens de Lyon (MDEL) et Goethe Institut Lyon pour leurs programmes d'actions 2025 dans le cadre des conventions triennales pour les périodes 2023-2025 et 2024-2026

Service : Délégation Développement responsable - Direction Valorisation territoriale et relations internationales

Rapporteur : Madame Hélène Duvivier

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 63

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 28 mars 2025

Secrétaire élu(e) : Monsieur Richard Marion

Présents : M. B. Artigny, Mme F. Asti-Lapperrière, M. P. Athanaze, M. B. Badouard, M. F. Bagnon, Mme É. Baume, M. Y. Ben Itah, Mme F. Benahmed, M. I. Benzeghiba, M. B. Bernard, M. P. Blanchard, Mme L. Boffet, Mme C. Brossaud, Mme V. Brunel, M. J. Bub, M. F-N. Buffet, M. J. Camus, Mme S. Chadier, Mme B. Collin, Mme D. Corsale, Mme C. Crespy, Mme L. Croizier, M. J-L. Da Passano, M. R. Debû, Mme N. Dehan, Mme H. Duvivier, Mme R-F. Fournillon, Mme L. Fréty, Mme N. Frier, M. G. Gascon, Mme H. Geoffroy, M. C. Geourjon, M. M. Grivel, Mme A. Grosperrin, M. F. Groult, M. P. Guelpa-Bonaro, Mme S. Hémain, Mme Z. Khelifi, M. D. Kimelfeld, M. J-C. Kohlhaas, M. L. Lassagne, M. J-M. Longueval, M. R. Marion, Mme D. Nachury, Mme C. Panassier, M. R. Payre, Mme I. Petiot, Mme M. Picard, Mme M. Picot, Mme C. Pouzergue, M. C. Quiniou, M. J-C. Ray, Mme V. Sarselli, M. L. Seguin, Mme N. Sibeud, Mme L. Vacher, M. C. Van Styvendael, Mme B. Vessiller, M. M. Vincent.

Absents excusés : M. P. Charmot (pouvoir à Mme V. Sarselli), Mme V. Moreira (pouvoir à M. B. Artigny), M. L. Pelaez (pouvoir à Mme N. Frier).

Absent non excusé : M. P. Cochet.

Commission permanente du 14 avril 2025

Délibération n° CP-2025-4081

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Attributions de subventions de fonctionnement aux associations Maison des Européens de Lyon (MDEL) et Goethe Institut Lyon pour leurs programmes d'actions 2025 dans le cadre des conventions triennales pour les périodes 2023-2025 et 2024-2026

Service : Délégation Développement responsable - Direction Valorisation territoriale et relations internationales

La Commission permanente,

Vu le rapport du 26 mars 2025, exposant ce qui suit :

Le Conseil de la Métropole de Lyon, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

I - Contexte et objectifs de la Métropole

Engagée dans des partenariats de territoire à territoire, la Métropole a une longue tradition d'échanges internationaux. Elle contribue ainsi, à son échelle, et sur la base des compétences dont elle dispose, à apporter des réponses aux grands objectifs internationaux que l'organisation des Nations-unies a adoptés pour une mondialisation plus juste et plus solidaire.

Ces objectifs entendent répondre aux défis du XXIème siècle que sont la croissance et la mobilité urbaines, les innovations et l'adaptation aux changements climatiques, les conséquences des instabilités géopolitiques mondiales, les interdépendances socio-économiques, le développement d'activités économiques et des emplois et le vivre ensemble.

Pour ce faire, la Métropole travaille aussi avec l'ensemble des acteurs locaux de son territoire qui développent des actions à l'international et qui sont détenteurs d'expériences et de savoir-faire spécifiques avec un réel potentiel d'expertise, d'innovation et de mobilisation.

Dans ce cadre, elle peut soutenir des actions menées par ceux d'entre eux qui présentent des actions cohérentes avec les principaux axes stratégiques de son intervention à l'international : stratégie Europe et animation territoriale sur les politiques européennes, coopérations internationales bilatérales géographiques et thématiques, coopération au développement avec les pays émergents, internationalisation du territoire, promotion de la francophonie, information et sensibilisation des citoyens, notamment les publics jeunes, aux thématiques internationales permettant de mieux connaître les cultures du monde et les grands enjeux mondiaux.

Concernant le soutien aux acteurs locaux développant des actions internationales, la Métropole a lancé, depuis 2017, une procédure d'appel à projets annuel pour le financement, par voie de subventions, d'initiatives relevant de leurs compétences respectives.

Ainsi, chaque année, ce sont environ 75 structures qui sont soutenues financièrement par la Métropole pour déployer une action ou un projet spécifique, en lien avec l'un des trois grands objectifs de la politique internationale de la collectivité : l'interculturalité, l'éducation à la citoyenneté européenne et mondiale, la solidarité internationale.

De manière complémentaire à cet appel à projets, et au regard des projets déposés chaque année dans ce cadre, la Métropole a souhaité construire un partenariat pérenne et durable avec certains des acteurs institutionnels et associatifs de son territoire, afin de leur permettre d'agir, sur leur champ d'actions, de manière plus permanente et en ayant une meilleure visibilité sur le soutien de la Métropole à moyen terme.

Ainsi, par délibérations du Conseil n° 2023-1596 du 27 mars 2023 et des Commissions permanentes n° 2023-2449 du 10 juillet 2023 et n° 2024-3110 du 8 avril 2024, la Métropole a apporté son soutien aux cinq structures suivantes sur une durée de trois ans (2023-2025 et 2024-2026) :

- l'association Nouvel institut franco-chinois,
- l'association Goethe Institut Lyon,
- l'association Africa 50,
- l'association MDEL,
- la Maison des solidarités locales et internationales (MSLI).

La présente délibération concerne le bilan de l'activité 2024 et le programme d'actions 2025 de l'association MDEL et du Goethe Institut Lyon. Les associations Africa 50, MSLI et Nouvel institut franco-chinois feront l'objet de délibérations ultérieures.

II - L'association MDEL

Les activités de l'association MDEL participent à la sensibilisation et à l'accompagnement des citoyens sur les grands enjeux européens. Son activité se structure autour des thèmes d'intervention et axes suivants :

- la compréhension par le grand public des enjeux relatifs à la démocratie européenne et la mobilisation du public, notamment en faveur des élections européennes,

- l'éducation aux médias et à l'information,

- la transmission d'une mémoire partagée de la construction européenne (anniversaires et commémorations comme les 70 ans du drapeau européen, les 40 ans de l'hymne européen, les 40 ans de l'espace Schengen, les 75 ans de la déclaration Schuman, etc.),

- la promotion des enjeux relatifs à la transition écologique au niveau européen.

Au regard des objectifs poursuivis par l'association MDEL, des activités que déploie l'association et de leur intérêt pour le territoire, notamment en termes d'éducation à la citoyenneté et de défense des valeurs européennes, la Métropole a souhaité s'engager sur la base d'un partenariat qui s'établit dans la durée, et, notamment, accompagner cet acteur du territoire dans le développement de ses activités sur trois années (2023-2025).

1° - Compte-rendu d'activité et bilan pour l'année 2024

Concernant l'acculturation et l'accompagnement des porteurs de projets sur les fonds européens, l'association MDEL a organisé des séances intitulées "les lundis des fonds européens". En 2024, 30 webinaires tous publics ont touché 189 personnes, trois webinaires à destination d'acteurs locaux ont été organisés avec la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, le Centre national de la fonction publique territoriale et les associations de Rillieux-La-Pape.

Concernant les actions de sensibilisation auprès des jeunes en faveur de la mobilité internationale et de la citoyenneté européenne, l'association MDEL est intervenue en 2024 dans le cadre des permanences Explor'Ailleurs du centre ressources : elle a assuré 40 permanences auprès de 250 jeunes, cinq interventions à la Mission locale de Vénissieux auprès de 20 jeunes et une intervention lors du forum mobilité organisé par le Campus Charles Mérieux auprès de 90 jeunes. L'association MDEL est également intervenue dans le cadre des Cafés langue anglais en partenariat avec Info-Jeunes Lyon auprès de 187 personnes. Ces séquences ont permis d'organiser par la suite cinq soirées pour sensibiliser les personnes autour des enjeux des élections européennes.

Concernant les actions de promotion de l'Europe, l'association MDEL a mis en place des visites commentées intitulées "balades européennes" permettant d'expliquer l'action de l'Union européenne sur le territoire métropolitain. En 2024, 15 balades ont été organisées avec des jeunes (lycéens, étudiants) et seniors, soit au total 300 personnes mobilisées autour des thématiques LGBT +, femmes, fonds européens. Cinq balades ont été organisées dans le cadre du festival Entre Rhône et Saône orientées sur les thématiques de l'environnement et du climat. L'association MDEL a été partenaire du festival européen engagé *Vox populi* et a, dans ce cadre, organisé la projection de quatre films nominés pour le Prix LUX du public 2025 au cinéma Le Comoedia.

Concernant les actions de promotion citoyenne et de sensibilisation des publics et des institutions, plusieurs actions sur des publics ciblés ont été organisées et, notamment, vers les personnes porteuses d'un handicap et les personnes en rétention. Une campagne de sensibilisation autour des droits des personnes en situation de handicap a été menée grâce à différentes initiatives :

- visite des institutions européennes à Bruxelles en janvier 2024 et plaidoyer devant des députés européens pour rendre le vote plus accessible. 15 personnes accompagnées par l'Association métropolitaine et départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales de la Métropole de Lyon et du Rhône (ADAPEI 69) étaient présentes,

- la traduction en facile à lire et à comprendre (FALC) de la charte européenne des droits fondamentaux pour la rendre accessible aux primo-votants handicapés. Cette charte a été diffusée dans les 52 établissements de l'ADAPEI 69,

- quatre podcasts sur les élections et le handicap ont été réalisés avec Radio Cortex, en partenariat avec l'ADAPEI 69.

Deux interventions ont été organisées à la prison d'arrêt de Lyon - Corbas afin de sensibiliser les prisonniers à leurs droits en tant que citoyens européens et discuter autour des enjeux des élections européennes. Ces ateliers de sensibilisation se sont faits en partenariat avec le magazine Tout va Bien (association d'éducation populaire). Au total, 16 personnes ont bénéficié de ces ateliers.

Des actions ciblées ont été menées auprès des médias :

- atelier presse avec le Parlement européen et la Commission européenne. L'association MDEL a organisé une journée de discussion à destination de 10 journalistes de médias locaux et 20 étudiants de l'Institut supérieur de formation au journalisme autour des élections européennes,

- couverture médiatique des élections européennes avec cinq capsules radio avec Radio chrétienne francophone (RCF) publiées chaque vendredi avant les élections européennes, un article publié sur le site du Monde, deux articles dans l'Expression de Vénissieux, une intervention à France 3 Auvergne-Rhône-Alpes, trois podcasts sur les élections européennes et l'agriculture avec l'Agence de publication agricole du Sud-Est Centre,

- salon des médias 2024 : 23 journalistes et étudiants sont venus sur le stand de l'association MDEL,

- six ateliers intitulés Europe à la loupe pour parler des élections européennes qui ont touché 208 personnes (élèves, seniors, etc.).

Concernant les actions organisées dans le cadre du mois de l'Europe, en mai 2024, l'association MDEL a poursuivi sa collaboration avec la Métropole sur les temps forts organisés à l'Hôtel de Métropole :

- co-animation de la simulation du Parlement européen le 30 avril auprès de 134 élèves de terminales (en âge de voter pour la 1ère fois aux élections européennes) de cinq lycées des territoires de Lyon 9ème, Bron et Vénissieux,

- co-animation de la soirée ciné-débat le 14 mai autour de la série Parlement auprès des agents métropolitains en présence d'une ancienne eurodéputée. L'association MDEL était accompagnée de l'ADAPEI 69 pour échanger sur les droits de vote des personnes en situation de handicap.

Concernant les actions de coopérations européennes, le Dialogue citoyen transnational, organisé dans le cadre du mois de l'Europe 2024, a permis de faire naître de nouvelles coopérations avec un écho spécial aux 20 ans de l'entrée dans l'Union européenne (UE) de dix pays (Chypre, Malte, Tchéquie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovénie et Slovaquie).

2° - Programme d'actions de l'association MDEL pour 2025 et plan prévisionnel de financement

Sur l'année 2025, l'association MDEL prévoit d'organiser son intervention autour du questionnement sur les fondements du projet européen, les raisons et l'utilité de la construction européenne en lien avec le contexte géopolitique européen et mondial de la guerre en Ukraine, des demandes d'élargissement de l'UE à de nouveaux pays pour éviter la guerre, des flux migratoires issus de ces conflits et de l'état de droit dans les pays européens.

Le fil rouge des actions menées par l'association MDEL, en 2025, sera la paix en lien avec la thématique retenue par la Métropole sur son action européenne et internationale. L'UE a reçu le Prix Nobel de la Paix en 2012 pour avoir apaiser le continent européen. Treize ans après, nous devons continuer à œuvrer pour protéger notre espace de paix.

Le programme d'actions 2025 de l'association MDEL s'organisera autour :

- d'actions pérennes tout au long de l'année :

. les lundis des fonds européens, le Centre ressources Explor'Ailleurs à destination des jeunes pour la mobilité internationale, dont Café langue anglais, balades européennes commentées sur le territoire, chroniques bimensuelles à la radio RCF Lyon,

. l'animation de réseaux locaux avec des temps d'échanges entre professionnels,

. l'accompagnement des projets ou animations à dimension européenne des citoyens, de la société civile ou des communes de la Métropole autour des thématiques telles que l'accès aux droits des citoyens, les politiques européennes, etc. ;

- des actions spécifiques :

. organisation, au 1er trimestre, d'une simulation d'une session du Parlement européen à l'Hôtel de Métropole animée par une eurodéputée, avec des jeunes élus du Conseil métropolitain Jeunes de la Métropole sur une directive européenne (lutte contre les discriminations liées aux origines et à la nationalité),

. organisation, au 1er trimestre, d'un concours de reportages des futurs électeurs européens, Euroreporters, pour découvrir et raconter l'impact de l'UE au quotidien en partenariat avec le lycée Tony Garnier à Bron,

. collaboration, en mai, au Mois de l'Europe consacré à la "Mémoire d'Europe, mémoire de paix" avec, notamment, l'organisation d'une simulation du Parlement européen avec plus d'une centaine de jeunes lycéens primo-votants de plusieurs lycées de la Métropole sur une directive européenne sur la paix : séance plénière le 6 mai 2025 en présence d'un ou d'une eurodéputé(e). Elle participera également à l'élaboration d'autres actions en co-construction avec les partenaires du Mois de l'Europe,

. mise en œuvre, durant les #erasmusdays, d'animations en lien, notamment, avec les financements européens, sur les mois de septembre/octobre 2025 ;

- d'actions en partenariat avec les partenaires européens :

. organisation d'un Dialogue citoyen transfrontalier du 31 mars au 4 avril 2025 : rencontre avec 70 jeunes français et italiens, de 18 à 24 ans, pour construire un manifeste sur les orientations de la construction européenne, en partenariat avec Europe Direct Torino et autres Europe Direct de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA) et du Piémont (Turin, Cuneo, Vercelli),

. actions avec Europa House (Europe Direct Leipzig) en avril/mai 2025 : en cours de développement autour d'un dialogue citoyen,

. plaidoyer des besoins de la société civile, 1er semestre 2025, dans le cadre de la coopération des macro-régions avec la Maison de l'Europe de Budapest : en cours de développement ;

- d'actions en partenariat local avec :

. le service de la vie associative de la Métropole auprès des associations du territoire,

. le Résolidaire 69 à destination des jeunes sur les enjeux de la solidarité et de la paix,

. la Maison de l'environnement et la Maison des étudiants à destination de leurs structures adhérentes dans l'accompagnement de projets européens,

. l'Association des Maires du Rhône et de la Métropole de Lyon et des Présidents d'intercommunalités et le pôle territorial de la Commission européenne à destination des communes de la Métropole dans l'accompagnement de projets européens.

Le budget prévisionnel pour l'année 2025 est le suivant :

Charges	Montant (en €)	Produits	Montant (en €)
achats	2 700	ventes, prestations	4 500
services extérieurs	27 650	subventions de fonctionnement :	74 550
		État	*7 100*
		Région AuRA	*4 500*
		Métropole	*21 000*
		Ville de Lyon	*21 000*
		appel à projets Festival entre Rhône et Saône 2025	*600*
		Erasmus +	*11 000*
		Programme Citizen, Equality, Rights and Values	*3 320*
		Maison familiale et rurale	*1 500*
		Fédération française de la montagne et de l'escalade	*1 000*
		Fonds culturel franco-allemand	*210*
		autres collectivité territoriales	*2 000*
		organismes sociaux	*1 320*
autres services extérieurs	14 000	autres produits (cotisations)	2 000
charges de personnel	36 700	emploi et contributions volontaires en nature	92 000
emploi et contributions volontaires en nature	92 000		
Total	**173 050**	**Total**	**173 050**

Il est donc proposé de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 21 000 € pour l'année 2025 au profit de l'association MDEL pour la réalisation de son programme d'activités annuel.

L'attribution de cette subvention s'inscrit dans le cadre partenarial défini sur trois ans et fait l'objet d'une convention d'objectifs annuels jointe au dossier.

III - L'association Goethe Institut Lyon

Le réseau des Instituts Goethe est composé de 158 structures indépendantes, réparties partout en Europe et dans le monde.

Implanté à Lyon depuis 1966, le Goethe Institut Lyon prend la forme d'une association à but non lucratif, juridiquement indépendante et qui agit en toute autonomie. Un contrat cadre lie la structure avec le ministère allemand des Affaires étrangères.

L'association a pour mission de promouvoir la langue allemande, d'informer sur la vie sociale et politique du pays et d'encourager la coopération franco-allemande et européenne dans tous les domaines de la vie publique : économie, enseignement, culture. L'association Goethe Institut Lyon encourage la mobilité entre la France et l'Allemagne par le biais de cours d'allemand tous niveaux. Par ailleurs, il organise et soutient aussi un grand nombre de manifestations présentant la culture allemande sur la Métropole et, au-delà, dans le grand sud-est de la France. Il agit en étroite collaboration avec de nombreux partenaires régionaux et internationaux et gère une antenne à Marseille. L'antenne lyonnaise regroupe 13 000 adhérents.

Les manifestations culturelles de l'association Goethe Institut Lyon sont destinées à un public des plus divers (tous âges, tous milieux), une attention particulière étant portée à l'accueil personnalisé de groupes spécifiques. Les offres du service pédagogique s'adressent, quant à elles, aux élèves de tous niveaux (école primaire, collège, lycée, lycée professionnel, université, institut universitaire et technologique, dont des établissements du réseau d'éducation prioritaire), ainsi qu'aux enseignants et professeurs de ces différents établissements.

Implanté au cœur du 2ème arrondissement de Lyon, l'association Goethe Institut Lyon propose au public des conférences, des expositions, des concerts, des spectacles, des rencontres et débats dans de très bonnes conditions d'accessibilité et de visibilité. C'est, pour les collectivités et l'ensemble des acteurs culturels et éducatifs de la Métropole, un lieu de ressources, de rencontres et de diffusion et la Métropole peut, à l'occasion, y coorganiser des événements (par exemple en 2023, à l'occasion du 60ème anniversaire du Traité de l'Élysée, l'accueil des communes de l'agglomération jumelées avec des villes allemandes).

L'association Goethe Institut Lyon est également un acteur accélérateur de projets avec les villes partenaires telles que Leipzig et Francfort. Il agit en réseau avec les instituts français dans les villes partenaires mais aussi avec des fondations allemandes pour faciliter, co-financer et promouvoir des projets culturels et éducatifs en faveur de jeunes, de professionnels, d'associations du territoire.

1° - Compte-rendu d'activité et bilan pour l'année 2024

Par délibération de la Commission permanente n° CP-2024-3110 du 8 avril 2024, la Métropole a attribué à l'association Goethe Institut Lyon une subvention d'un montant de 10 000 € pour son programme d'actions réalisées en 2024.

Les activités culturelles développées par l'association en 2024 ont, notamment, été les suivantes :

- Mobile : de nouveaux espaces inclusifs dans le spectacle vivant. Rencontres transfrontalières pour la diversité dans le spectacle vivant entre compagnies artistiques françaises et allemandes (Insolite Fabriq à Lyon), à travers des ateliers et une plateforme unique de collaboration pour danseurs et comédiens avec ou sans handicap ;

- projet Influence ta ville : interventions auprès de lycéens germanophones de Saint-Priest et Vénissieux pour réaliser des vidéos de sensibilisation aux enjeux environnementaux en allemand ;

- cycle de conférences Vivre autrement en Europe, en lien avec le réseau des instituts culturels nationaux de l'UE, notamment, une conférence sur le greenwashing à l'occasion du Festival Mode d'emploi de la Villa Gillet à Lyon 4ème ;

- poursuite du projet Ma ville en mots et en images avec des interventions d'illustratrices de Lyon et Leipzig dans des classes de primaires et de collèges (Pierre Termier et Cité scolaire internationale), accompagnées d'une exposition ouverte au grand public ;

- conférence Regard croisé sur la décarbonation avec un focus sur l'objectif zéro émission en France, Allemagne et Italie dans le contexte des élections européennes ;

- projection-débat autour du documentaire Le compromis sur les enjeux de lutte pour les droits humains et la protection de l'environnement à la Maison de l'environnement ;

- festival de films européens engagés *Vox populi* à travers des projections dans plusieurs cinémas de la Métropole. Débat avec l'auteur Viktor Kiemperer de "Quand la langue devient poison" et atelier sur les dangers de l'invitation à la haine dans l'espace numérique ;

- poursuite du projet Résonance - Plateforme pour les industries culturelles et créatives avec des ateliers de danse avec des chorégraphes français et allemand, notamment à destination des seniors ;

- Complètement Kafka ! dans le cadre de la commémoration du centenaire de la disparition de Franz Kafka en 2024 : exposition, rencontres, ateliers peinture murale avec un auteur de bande-dessinée dans le cadre du Lyon BD Festival ;

- participations aux festivals de la Métropole en 2024 :

. accueil des ateliers préparatoires du spectacle de poésie multilingue Passeurs d'Europe (mars 2024),
. accueil de jeunes et d'auteurs à l'occasion du Prix littéraire des jeunes européens (mai 2024 à la Villa Gillet),
. Écrans mixtes (mars 2024) : projection de deux films au Goethe Institut Lyon,
. Magnifique Printemps / Printemps des Poètes (9 au 29 mars 2024),

. Fête du livre jeunesse de Villeurbanne (3 au 7 avril 2024) : ateliers à Villeurbanne avec des élèves de primaires et du grand public au Centre culturel et de la vie associative,
. Quais du Polar (4 au 7 avril 2024),
. invitation d'auteurs allemands à l'occasion du Littérature Live Festival (mai 2024 à la Villa Gillet),
. Lyon BD Festival (7 au 9 juin 2024),
. échanges autour d'une œuvre de la Biennale d'Art contemporain (septembre 2024),
. organisation d'échanges à l'occasion du Festival Mode d'emploi (novembre 2024 à la Villa Gillet).

Au-delà de ces projets culturels, l'association Goethe Institut Lyon poursuit toutes les propositions pédagogiques pour l'apprentissage de la langue allemande (cours, ateliers proposés aux enfants et aux familles les samedis, formation pour enseignants, préparation aux stages scolaires en Allemagne, etc.), qu'elle prévoit de reconduire tout au long de l'année 2025.

2° - Programme d'actions de l'association Goethe Institut Lyon pour 2025 et plan prévisionnel de financement

L'association Goethe Institut Lyon proposera, sur toute l'année 2025, une programmation culturelle et pédagogique contribuant à la mobilité européenne et au renforcement d'une identité européenne adressée à la population de la Métropole.

Face à la multiplication des conflits géopolitiques, à l'urgence climatique et à la faiblesse croissante des systèmes démocratiques, l'Europe se voit confrontée à des crises qui se chevauchent. C'est pourquoi les dialogues européens au niveau de la société civile sont plus importants que jamais. L'objectif de l'association Goethe Institut Lyon est d'atteindre un public aussi large que possible. Un accent particulier est mis sur les projets destinés à la jeunesse. Les thématiques principales choisies par l'association Goethe Institut Lyon, pour l'année 2025, sont au-delà de la mise en avant des échanges franco-allemands et européens.

a) - La solidarité internationale via les échanges artistiques

L'association Goethe Institut Lyon permet un échange au-delà des frontières, une mise en réseau et des approches artistiques en mobilisant des artistes venant de la Métropole lyonnaise et d'Allemagne, entre autres sur les thèmes de la durabilité et de la diversité. Il transmet ainsi de nouvelles perspectives et compétences qui encouragent une action durable sur le plan écologique et social.

b) - Cultures de la mémoire

Avec ses partenaires de la Métropole, l'association Goethe Institut Lyon encourage le dialogue et la réflexion sur l'histoire comme base d'une cohabitation plus pacifique. Le point de départ est la confrontation critique avec l'histoire allemande et européenne, en particulier le nazisme et le colonialisme, et leurs conséquences actuelles. En 2025, un accent particulier sera apporté sur la fin de la Seconde Guerre mondiale, il y a 80 ans.

c) - Démocratie et cohésion sociale en Europe

L'association Goethe Institut Lyon s'engage, à travers des projets culturels et éducatifs, à renforcer la conscience citoyenne et la cohésion sociale en Europe. Ce faisant, il réagit également au populisme, au nationalisme et à l'extrémisme.

d) - Renforcement de la langue allemande et mobilité éducative et professionnelle

L'association Goethe Institut Lyon renforce l'intérêt pour l'Allemagne et accompagne les élèves, les étudiants et les professionnels de Lyon en leur proposant des projets d'échange et des informations spécifiques. Par ailleurs, l'association Goethe Institut Lyon propose des formations et du matériel pour les professeurs d'allemand des établissements scolaires de la Métropole.

Les activités culturelles prévues par l'association Goethe Institut Lyon pour l'année 2025 sont les suivantes :

- Mixed Abled Dance : sensibilisation, professionnalisation et mise en réseau (poursuite du programme Mobile : de nouveaux espaces inclusifs dans le spectacle vivant, autour de l'accessibilité à la danse des personnes en situation de handicap physique et mental) ;

- reprise du projet Buchkinder Crée ton propre livre ! avec la Ville partenaire de Leipzig : atelier bilingue pour initier les enfants à la fabrication de livres (écriture, illustration, impression, reliure, etc.) ;

- poursuite du programme Unternehmen-START : accueil et mise en réseau de jeunes professionnels des industries culturelles et créatives, en partenariat avec l'institut français d'Allemagne, sur le thème de l'éco-responsabilité et de l'innovation sociale, sous la forme d'un mentorat de huit mois ;

- ateliers de slam Nos histoires, nos mémoires avec des collégiens et lycéens dans le cadre des commémorations des 80 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale ;

- projet Transforme ta ville ! : ateliers et échanges tri-nationaux de jeunes entre Francfort, la Métropole et Lodz (Pologne) pour les sensibiliser à l'engagement local et à la participation citoyenne face à l'urgence climatique dans un cadre européen ;

- cycle de conférences Repenser l'Europe, en partenariat avec le réseau des instituts culturels nationaux de l'UE ;

- poursuite du projet de correspondance Ma ville en mots, en bulles et en images avec des classes d'écoles et collèges, notamment collège Louis Jouvet à Villeurbanne, illustrateurs entre la Métropole et Leipzig (échanges de courriers, exposition croisée, ateliers) ;

- cycle de conférences-débats sur les stratégies contre le populisme, la nouvelle droite et leur révisionnisme de l'Histoire en partenariat avec l'École normale supérieure et l'Université Lyon 2 ;

- Festival de films européens engagés *Vox populi* à travers des projections dans plusieurs cinémas de la Métropole (en mars à Décines-Charpieu, Sainte-Foy-Lès-Lyon, Villeurbanne, Écully et Lyon) ;

- Wikimédia marathon franco-allemand : atelier sur la rédaction d'articles en ligne fiables sur les enjeux franco-allemands, en partenariat avec l'Université Claude Bernard Lyon 1 ;

- réflexions sur l'intelligence artificielle et les traductions littéraires : débats entre professionnels et ateliers grand public ;

- pièce de théâtre et ateliers scolaires (collèges et lycées) sur les enjeux de la mémoire familiale post Seconde Guerre mondiale ;

- participations aux festivals de la Métropole prévus en 2025 :

. accueil des ateliers préparatoires du spectacle de poésie multilingue Passeurs d'Europe, dans le cadre du Printemps des poètes (mars 2025),
. accueil de projections gratuites dans le cadre du Festival Écrans mixtes (mars 2025),
. accueil d'auteurs allemands lors de Quais du Polar (avril 2025),
. Fête du livre jeunesse de Villeurbanne (avril 2025) : invitation de l'auteure et illustratrice de jeunesse allemande Antje Damm pour des ateliers jeune public,
. Littérature Live Festival (mai 2025) : accueil de jeunes et d'auteurs à l'occasion du Prix littéraire des jeunes européens (mai 2025 à la Villa Gillet),
. Lyon BD Festival (juin 2025) : interventions de Jennifer Daniel et Reinhard Kleist (concert-dessiné, échanges, etc.),
. Biennale de la danse (septembre 2025) : médiation autour des œuvres présentées par la Dresden Francfort Dance. Festival Sens Interdits (octobre 2025),
. Festival Mode d'emploi (novembre 2025).

Le budget prévisionnel pour l'année 2025 est le suivant :

Charges	Montant (en €)	Produits	Montant (en €)
achats	1 200	ventes, prestations	300
services extérieurs	5 000	subventions d'exploitation :	114 217
autres services extérieurs	67 750	*État allemand*	*84 717*
charges de personnel	48 367	*Région AuRA*	*10 000*
		Métropole - direction valorisation territoriale et relations internationales	*10 000*
		Ville de Lyon - relations internationales	*8 000*
		Ville de Lyon - évènementiel (Tout l'monde dehors)	*1 500*
		autres produits	7 800
Total	**122 317**	**Total**	**122 317**

Il est donc proposé de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € pour l'année 2025 au profit de l'association Goethe Institut Lyon pour la réalisation de son programme d'activités annuel.

L'attribution de cette subvention s'inscrit dans le cadre partenarial défini sur trois ans et fait l'objet d'une convention d'objectifs annuels, jointe au dossier.

Pour l'année 2026, l'attribution de la subvention à l'association Goethe Institut Lyon sera soumise, par voie de convention et sous réserve de l'inscription des crédits au budget annuel de la collectivité, au vote de l'assemblée, sur présentation par l'association d'un compte-rendu d'activité de l'année écoulée et de son programme prévisionnel d'actions pour l'année à venir ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution de subventions de fonctionnement, pour l'année 2025, d'un montant de :

- 21 000 € au profit de l'association MDEL,
- 10 000 € au profit de l'association Goethe Institut Lyon,

b) - les conventions à passer entre la Métropole et l'association MDEL, d'une part, et l'association Goethe Institut Lyon, d'autre part, définissant notamment les modalités de versement des subventions, telles que jointes au dossier.

2° - Autorise le Président de la Métropole à signer lesdites conventions et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 31 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - chapitre 65 - opération n° 0P02O1920.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 15 avril 2025

Accusé de réception en préfecture :
069-200046977-20250414-333635-DE-1-1
Date de télétransmission : 15 avril 2025
Date de réception préfecture : 15 avril 2025